



# Demande delai de grace mensualite pret immobilier

Par **DIDLENA**, le **20/03/2015** à **12:11**

bonjour,

nous souhaiterions demandé un délai de grace de 24 mois sur notre crédit immobilier (je suis en chômage partiel) nous avons contracté des crédit à la consommation ainsi que des revolving; ceux ci se terminent en 2017 les fins de mois deviennent difficile. cela nous permettraient de les rembourser et de pouvoir ainsi redemarrer + sereinement le remboursement sur la maison courant 2017. pensez vous que cela peut fonctionner ou vaut il mieux saisir directement la commission de surendettement. si cela est possible a qui faut il demander ce délai ? (les mensualités du crédit immob sont de + 1000eur)

je vous remercie